COMPTE RENDU DE LA REUNION DE QUARTIER

LA LAUZE – LE CHAZAL

29 MAI 2021 à 10H

21 personnes étaient présentes à la réunion qui avait lieu devant chez la famille d'Ican.

- Présentation de la Charte du Comité de Quartiers et du fonctionnement de celui-ci.
- Questions et remarques des présents :

- **Goudronnage de la rue de la Baume noire :** les trous à reboucher le seront lors de la campagne de bouille de 2021.
- **Entretien végétation** au niveau de la copro les Allobroges et le déneigement autour des conteneurs. Il nous faut démêler les responsabilités des uns et des autres avant de donner une réponse définitive à ces interrogations (privés ou commune).
- **Vitesse excessive sur la route du Queyras**. Un constat a été effectué par comptage des véhicules par le Département : Ces éléments datent de février 2018 et avaient été transmis à la municipalité : Vitesse moyenne pratiquée : 52 km/h-V 85 : 60 km/h (V85 = vitesse en dessous de laquelle roule 85% des usagers). Cela veut dire que 15% des usagers roulent au-dessus de 60 km/h. Le nombre d'infractions est important mais les vitesses excessives restent « mesurées ». Pour information, cette section supporte environ 7 800 véhicules par jour dont 311 poids lourds. Une étude de sécurisation a été effectuée par les services du Département afin de faire ralentir les véhicules. Il en ressort que dans un premier temps un feu dit intelligent sera installé dans le sens descente de la route du Queyras. Ce feu se mettra au vert si le véhicule roule à la bonne vitesse (moins de 50). Installation prévue en 2021 ou 2022 selon les moyens engagés dans la ligne budgétaire des amendes de police.
- **Reprise de la chaussée après les travaux** au niveau de la borne incendie jaune au début de la Lauze. Fait par l'entreprise qui a effectué les travaux en juin 2021.
- **Accueil et conscientisation des motards** en centre ville. Bonne idée à partager avec le Département pour un flyer de conscientisation du passage dans les agglomérations.
- **Déneigement du bourrelet** devant chez Mme Caillol. Impossible de le faire chez chacun des 1 800 foyers guillestrins mais une demande au CCAS peut être faite pour trouver une solution.
- **Demande de révision du PLU de Mr Molle** afin de rendre constructibles les terrains de la Lauze et non agricoles. Comme promis par le maire précédent, un courrier va être fait à la DDT pour demander à réfléchir à cette demande car elle semble aller dans le sens de la continuité de la construction. Ce courrier pourra être utile lors d'une éventuelle révision du PLU à venir.

Madame la Maire fait une présentation de tous les projets prévus pendant son mandat, explications très détaillées, et fort appréciées par l'auditoire.

DELEGUE TITULAIRE
Mr ASTIER Richard
famastier05@orange.fr

SUPPLEANTE
Mme FAUDON Mireille
jacquie.faudon@orange.fr
06 27 19 43 48